

L'organisation de la Mairie de La Hague

Ce vendredi 9 février 2018, avait lieu un Comité Technique exceptionnel ayant pour unique sujet l'organigramme fonctionnel de la mairie de La Hague. Comme à son habitude, vos représentants du personnel CGT siégeaient pour défendre vos droits et pour revendiquer vos desideratas.

Lors de ce CT, plusieurs pôles nous sont présentés par les futurs responsables. La CGT a fait remarquer que l'organigramme présenté ne reflétait pas le projet politique que madame le maire nous avait présenté (voté en conseil municipal), celui-ci faisait apparaître un premier pôle regroupant les services techniques d'exécution, un second pôle plus administratif comprenant les services supports, et un troisième pôle le cœur du projet dédié à la population. Alors que la présentation que nous avons eu lors du CT, comportait des rattachements de service qui nous semble non fonctionnel, et surtout pas en adéquation avec le projet politique.

Le point qui tient à cœur à la CGT est l'uniformisation de la commune de La Hague, là nous avons fait remarquer que les agents de terrains des communes déléguées (ateliers techniques, secrétaires de mairies, agents d'entretiens, ...) ne faisaient pas partie de l'organigramme, ce rattachement devrait donc être revu rapidement.

Cet organigramme nous est donc proposé avec une période d'essai de 3 mois, à l'issue de cette période nous avons demandé que l'ensemble des agents de toutes catégories hiérarchique soient consultés, afin de dresser un bilan de cette nouvelle organisation, ce bilan sera analysé lors d'un CT avant l'été.

Un nouveau Comité Technique ayant pour sujet l'organigramme sera programmé au bout de 6 mois afin de vérifier les modifications apportées 3 mois auparavant.

La CGT est pour une réorganisation des services, cela va de soit, nous sommes une mairie de près de 13 000 habitants et un territoire bien vaste, mais cette réorganisation ne pas être au détriment des agents au profit d'un noyau « de haut placé », nous nous devons de favoriser les circuits courts de décisions afin que la mairie soit réactive pour un service public de qualité. La mairie est notre outil de travail, notre lien social mais surtout notre service public de proximité car pour la plus part, nous résidons sur la commune de La Hague.

Nous avons fait plusieurs remarques sur les « strates hiérarchiques » des pôles ne reflétant pas, à notre sens l'exécutif du terrain. Nous verrons, ensemble, avec vous si nous sommes écoutés. Nous regrettons de la part de certains futurs responsables de pôles le manque de concertation avec leurs services à la construction de cet organigramme. Nous rappelons qu'il y a plus d'idées dans plusieurs têtes que dans une seule.

En 2014, le projet d'administration de l'époque n'avait pas abouti sous la pression des organisations syndicales de l'époque, attention à ne pas reproduire demain les erreurs du passé.

Malgré cela, nous sommes favorables à une bonne partie de cette organisation, car il faut avancer tous ensemble et commencer nos travaux d'Hercule pour arriver en 2020 avec une organisation qui convienne à tous et qui soit fonctionnel. Nous ne devons surtout pas bloquer les avancements de grade, qui dépendent de la mise en place de l'organigramme, nous devons tous être « tirer » par le haut au plus vite.

Vos représentants CGT sont avec vous et nous sommes à votre écoute à tout moment pour répondre à vos questions et inquiétude.